

CGT FINANCES PUBLIQUES - MONTREUIL
CEN 28, 29, 30 janvier 2020
RELEVÉS DE DÉCISIONS

SEANCE du 28 janvier *matin jusqu'à 16h15*

Présidence : Fred SCALBERT / présence : 42

Objet : revendicatif

invités : Jean-Marc CANON (UFSE) / Dominique FICHTEN (Fédé des Finances)

En introduction, proposition de changement de l'ordre du jour de la CEN afin de permettre à toute la CEN – en grève – de se rendre à la manifestation du 29/01/2020 et de reverser à la caisse de solidarité leur journée puisque présent à la CEN sous article 13.

VOTE : 0 CONTRE / 0 ABST / 38 POUR

Suite au rapport revendicatif introductif et aux débats la synthèse suivante est proposée :

en 1/

- Envoyer un message aux agents et adhérents pour relancer la mobilisation en montrant notre force de conviction
- Élaboration d'un tract reprenant le fait que la réforme des retraites entraîne une baisse des pensions
- Commencer plus tôt la campagne du 8 mars journée internationale de lutte pour les droits des femmes.
- L'implication du syndicat national à la marche mondiale.
- Relancer la syndicalisation dans les sections lors des remises de cartes (exemple de la carte élaborée par les camarades des douanes)

VOTE : 0 CONTRE / 0 ABST / 42 POUR

en 2/

Réaffirmer la motion du congrès du syndicat sur le boycott du dialogue social concernant le NRP

VOTE : 0 CONTRE / 2 ABST / 40 POUR

en 3/

Boycott total du dialogue social hors CHS et CAP

La question du boycott des GT s'est posée étant donné que les autres OS retournent au dialogue social.

La CEN a considéré qu'étant toujours dans la lutte, et qu'elle souhaitait relancer la mobilisation, elle ne pouvait se rendre dans les réunions institutionnelles.

VOTE : 9 CONTRE / 6 ABST / 26 POUR / 1 NPPV

en 4/

Envoyer un message aux sections pour recenser la participation (ou non) aux instances locales (CTL) sans en connaître les raisons

VOTE : 1 CONTRE / 6 ABST / 35 POUR

en 5/

Analyse à la prochaine CEN des réponses reçues

VOTE : 0 CONTRE / 0 ABST / 42 POUR

SEANCE du 28 janvier *après-midi à partir de 16h30*

Présidence : Agnès RISACHER / présence : 42

Objet : Orga et Polfi

invités : (UFSE) / Dominique FICHTEN (Fédé des Finances)

ORGANISATION

Dates des prochaines CEN - Propositions présentées par le bureau national :

- 3/4/5 mars 2020 (*dates déjà validées*)
- 13 PM /14 mai 2020 (soit 1 jour et demi)
- 24 PM /25 juin 2020 (soit 1 jour et demi)
- 29/30 sept et 1er octobre 2020
- 1/2/3 décembre 2020

Propositions soumises au vote après débat :

- Mars (pas de changement)
- mois de mai les 12 PM et 13, soit 1 jour 1/2 sans collectif avant ou après
- mois de juin les 24 et 25 plus une 1/2 journée réunion(s) de(s) collectif(s)
- 29/30 sept et 1er octobre 2020
- 1/2/3 décembre 2020

VOTE : 1 CONTRE / 5 ABST / 35 POUR

Date du prochain Congrès - Proposition présentée par le bureau national :

Positionner le Congrès de notre syndicat en mai 2023 et par conséquent le Conseil National en mai/juin 2021

Proposition soumise au vote inchangée après débat.

VOTE : 3 CONTRE / 3 ABST / 35 POUR

SEANCE du 29 janvier *matin*

Présidence : Yolande SCARPONI / présence : 42

Objet :

- CAP / défense des dossiers individuels

- formation syndicale

invités : (UFSE) / Dominique FICHTEN (Fédé des Finances)

1/ Propositions d'action DGFIP :

Continuer de mettre la pression sur l'administration pour que les collègues soient toujours défendues en CAP, par des représentant.es élu.es des syndicats :

- le 13 février entre midi et 14h devant les directions, car ce jour là la DG réunie un GT sur les lignes directrices de gestion : Mutations.

- le 17 février : Convocation d'un GT sur les modalités du dialogue social après la Loi de transformation de la fonction publique qui entérine la disparition des CAP.

Proposition d'action le matin avec les collègues qui font des mutations.

En outre ce jour là est programmée le vote à l'Assemblée Nationale du projet de retraite, et il est probable que l'intersyndicale décide d'actions.

- campagne de tracts pour mobiliser sur ces 2 dates.

- lettre ouverte au DG avec nos revendications et des questions précises.

- nouvelle pétition

VOTE : 0 CONTRE / 0 ABST / 39 POUR

2/ appel au boycott des entretiens professionnels

VOTE : 1 CONTRE / 16 ABST / 22 POUR

3/formation syndicale :

- fusion de 2 modules ; Direction locale et Amélioration de la vie syndicale

- création module CTL qui sera testé par le collectif « formation syndicale »

VOTE : 0 CONTRE / 0 ABST / 38 POUR / 1 NPPV

le 29 janvier après-midi toute la CEN a participer à la manif parisienne et étant sous art 13, les camarades se sont engagés à reverser le jour de grève à la caisse de solidarité du syndicat national

SEANCE du 30 janvier *matin*

Présidence : Saïd ZERAR / présence : 42

Objet : droits syndicaux sections

invités : (UFSE) / Michel BRAHMI (Fédé des Finances)

Droits interpro

Présentation de la volumétrie globale, droits décret, droits dérogatoires (en baisse), et mesures d'accompagnement du ministère sur 2 ans (2020 et 2021).

Présentation de la répartition effectuée par la fédé, dont 11 % interpro (décision de la direction fédérale), des demandes interpro reçues, du classement effectué par la confédé (prioritaires, structurants, autres) et des propositions d'attributions correspondantes.

Proposition confédé = dépassement de 0,61 ETP à financer par le syndicat, sans accorder de droits aux demandes classées « autres ».

Proposition issue des travaux du collectif droits syndicaux : attribuer 50 % de la demande aux autres, soit 2,04 ETP. Donc financement de 2,65 ETP sur les droits du syndicat.

Suite au débat, vote sur la proposition du collectif (attribution aux « autres », pour cette année, de 50 % de la demande) :

VOTE : 2 CONTRE / 3 ABST / 36 POUR

Droits sections

Exposé du calcul des droits restants pour le syndicat après attribution interpro.

Cas particulier des DISI fortement restructurées fin 2019, proposition de globaliser provisoirement le chiffre des DISI pour permettre de faire fonctionner la clé et calculer les attributions des autres sections.

Proposition du collectif : primo attribution de 80 % de la clé, laissant une réserve « pragmatique » de 20 % et donnant une vue à but pédagogique des droits prévisibles en 2022,

Proposition de réserve « politique » de 10 % non attribuée immédiatement mais qui sera bien affectée aux sections (hors la clé de répartition).

Suite au débat, vote sur ces deux propositions :

VOTE : 0 CONTRE / 0 ABST / 40 POUR

SEANCE du 30 janvier après-midi

Présidence : Rémi VIRGILI / présence : 37

Objet : Le congrès fédéral et questions diverses

invités : (UFSE) / Michel BRAHMI (Fédé des Finances)

1/ **Motion de soutien au secrétaire de l'UD 03** condamné injustement le 28 janvier 2020 dans le cadre de son activité syndicale.

VOTE : 0 CONTRE / 0 ABST / 38 POUR

2/ **Réaffirmation de l'appel ferme à la grève pour le 6 février** votée le 28/01/2020,

Notre SG a été interpellée suite au très faible taux de grève du 29/1/2020 à la DGFIP, sur l'efficacité de suivre et relayer les appels fermes de l'intersyndicale confédérale. Il n'est pas l'heure de montrer la moindre faiblesse dans la lutte sur la réforme des retraites, alors que ce gouvernement semble plus que jamais en grande difficulté pour l'imposer.

3/ Le collectif « Santé au travail » a présenté une proposition de revendications relatives au télétravail et travail à distance. **La discussion et le débat sont reportés à la CEN de mars** faute de temps suffisant.

4/ **Préparation du congrès de la FD FINANCES** du 30 mars au 3 avril prochain à GRUISSAN,

Les documents seront envoyés rapidement aux sections pour qu'elles en débattent, la CEN de mars prochain devant valider les amendements éventuels, et les candidatures à la direction fédérale et à la délégation à ce congrès.

a-Direction fédérale serait composée de 50 membres dont la moitié des finances publiques.

Un appel aux sections pour des candidatures sera adressée début février, en sachant que des membres de la CEN et des camarades de sections impliqués dans des collectifs de travail Finances ont été déjà approchés.

VOTE : 1 CONTRE / 11 ABST / 24 POUR

b- dans le but d'éclairer la CEN, les sections d'origine des candidatures seront sollicitées pour avis non bloquant (car pas prévu dans les statuts).

VOTE : 0 CONTRE / 2 ABST / 34 POUR

c- composition de la délégation au congrès :

Les futur.es candidat.es retenu.es par la CEN de mars, seront d'office membres de la délégation.

La CEN a proposé que 2 places soient réservées à nos camarades retraités.es.

VOTE : 0 CONTRE / 1 ABST / 35 POUR
